



Retour sur la journée d'échanges du 18 mai 2021

« Vieillesse, dépendance et isolement : observer pour mieux s'adapter »

Ce compte-rendu vous propose un retour sur les interventions ayant eu lieu au cours de notre journée d'échanges du 18 mai 2021. Retrouvez-y également les prochains rendez-vous proposés par la PFOSS (actualités du réseau).

INFORMATIONS GÉNÉRALES	Ĺ
RÉFORME DE L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ÉTAT)
PRÉSENTATION DE LA PFOSS	3
INTRODUCTION DE LA JOURNÉE	3
COMBIEN DE SENIORS DÉPENDANTS DANS LA RÉGION EN 2050 ?	1
PRÉVENTION DE L'AUTONOMIE DES SENIORS DU PUY-DE-DÔME4	1
CELLULE CONSEIL LOGEMENT5	5
CONSÉQUENCES DU CONFINEMENT SUR LES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES	5
ACTUALITÉS DU RÉSEAU6	õ
CONTACT	5

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Soizic ARGAUD, Coordinatrice de la PFOSS, ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Organisée en visioconférence, cette première journée d'échanges de l'année a rassemblé une trentaine de participants autour de la thématique des seniors, leurs spécificités en termes de besoins et les problématiques qu'ils peuvent rencontrer.

Notre angle d'approche pour explorer ce vaste sujet a été celui du cadre opérationnel dans lequel s'inscrit l'observation. Au fil des interventions, nous avons pu apprécier la place des travaux d'observation et d'évaluation auprès des acteurs de terrains dans l'adaptation des actions qu'ils proposent en direction des personnes âgées.

Notre rencontre a commencé par une présentation des changements induits par la réforme de l'Organisation Territoriale de l'État concernant les missions du nouveau service étude, statistique, évaluation (SESE) de la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes (direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), parmi lesquelles le pilotage de la PFOSS. Cette présentation a été assurée par **Christine JAKSE** et **Sabine GUILLAUME**, respectivement cheffe et adjointe du SESE.

Raphaël GLABI, directeur de l'Autonomie à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, nous a ensuite proposé une **introduction générale** soulignant l'importance des échanges et du travail multi-partenarial dans l'appréhension des problématiques et du déploiement des actions en direction du public des personnes âgées.

Après quoi, nous avons eu le plaisir de suivre les **4 interventions** inscrites au programme de cette journée. Retrouvez <u>par ici</u> le programme de la journée.

Ce compte-rendu, la liste des participants, les documents présentés au cours de la journée ainsi que des ressources complémentaires vous sont à présent accessibles depuis l'espace membre du site (accès réservé aux membres du réseau).

Cliquez ici pour rejoindre l'espace membre

RÉFORME DE L'ORGANISATION TERRITORIALE DE L'ÉTAT

Christine JASKE, Cheffe du service étude, statistique, évaluation (SESE), DREETS Auvergne-Rhône-Alpes, Pilotage de la PFOSS

Dans le cadre de la réforme de l'Organisation Territoriale de l'État (OTE), on note au 1^{er} avril 2021 la création d'un nouveau service déconcentré commun aux ministères chargés des affaires sociales, de l'économie et des finances, du travail et de l'emploi : <u>les directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)</u>.

Les DREETS regroupent les missions exercées jusque-là par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et celles des services déconcentrés de l'État chargés de la cohésion sociale hébergés au sein des directions régionales (et départementales) de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DR(D)JSCS).

Au niveau départemental, les unités départementales des DIRECCTE rejoignent les directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) et les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCS-PP) au sein des nouvelles directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETS-PP).

Parmi leurs missions, les DREETS assurent « l'observation, l'analyse et l'évaluation des politiques publiques dans leurs champs de compétences au moyen de statistiques et d'études permettant d'éclairer la situation économique et sociale de la région, notamment les besoins des populations, et de mieux cibler l'action de l'Etat au profit des territoires » (décret n°2020-1545 du 09/12/2020 relatif à l'organisation et aux missions des DREETS, des DDETS et des DDETS-PP).

Dans ce contexte, en Auvergne-Rhône-Alpes, bien qu'à présent le pilotage de la PFOSS est assuré par le service étude, statistique, évaluation (SESE) de la DREETS, aucune rupture sinon une vraie continuité de ses missions est observée. Le financement de la plate-forme provient toujours de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) ; la coordination et l'animation de plate-forme étant toujours assurée par l'observatoire régional de la santé (ORS).

PRÉSENTATION DE LA PFOSS

Sabine GUILLAUME, Adjointe à la cheffe du service étude, statistique, évaluation (SESE), DREETS Auvergne-Rhône-Alpes, Pilotage de la PFOSS

Présentation des missions et du fonctionnement de la PFOSS. Suivez les liens ci-dessous pour une navigation sur le site de la plate-forme vous rappelant ses missions et son fonctionnement :

- Présentation de la PFOSS
- Membres du réseau
- Charte de fonctionnement et programme de travail
- Les différentes rencontres organisées

INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

Raphaël GLABI, Directeur de l'Autonomie, ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Monsieur GLABI nous a proposé d'introduire la journée dans un contexte plus général mentionnant notamment la façon dont peuvent être abordées les problématiques liées au phénomène du vieillissement.

Nous soulignons ici l'importance d'un repérage anticipé des problématiques des seniors permettant la mise en place de solutions d'accompagnement et de prise en charge des plus adaptées à leurs besoins. Ce repérage repose nécessairement sur une détection précoce des signes de fragilités des personnes âgées (e.g. dégradation de l'état de santé, perte d'autonomie, besoins spécifiques émergeants...) et donc sur l'élaboration et l'utilisation d'outils d'identification et de suivi au service de la prévention et de l'anticipation.

C'est précisément en cet endroit que les échanges entre les acteurs de l'observation et les professionnels de terrain prennent alors toute leur légitimité.

Par ailleurs, les nouvelles problématiques du grand âge appellent une anticipation de l'accompagnement et des modes d'intervention de demain : modèles des EHPAD à faire évoluer vers des « EHPAD ressources » sur leur territoire ; rénovation du bâti, étayage médical plus important en EHPAD et au domicile ; meilleure attractivité des métiers ; montée en compétence des professionnels et des structures sur les problématiques des maladies neurodégénératives.

COMBIEN DE SENIORS DÉPENDANTS DANS LA RÉGION EN 2050 ?

Emma BIANCO & Christelle THOUILLEUX, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Combien de seniors dépendants dans la région en 2050 ? Projections régionales et départementales

Lors de la présentation de nos collègues de l'Insee sur les résultats d'un travail réalisé en partenariat avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, nous nous sommes intéressés à l'augmentation estimée (projections) du nombre de seniors dépendants sur les 30 prochaines années. La notion de dépendance faisant référence à la perte d'autonomie évaluée sur la <u>grille AGGIR</u> et associée aux GIR 1 à 4.

Téléchargez la publication en question : Insee Analyses Aura n°86 « <u>Des seniors dépendants de plus en plus nombreux d'ici 2050</u> »

On retiendra que si les tendances démographiques actuelles se maintiennent, le nombre de seniors dépendants serait alors multiplié par 1,8 d'ici à 2050 (soit 410 000 personnes âgées en perte d'autonomie); que cette augmentation est plus marquée au nord-est de la région, dans les départements plutôt "jeunes" (Ain, Haute-Savoie, Savoie); et que, rapportée à l'offre institutionnelle régionale, elle constitue un enjeu d'adaptation des Ehpad qui devraient accueillir davantage de personnes âgées en perte sévère d'autonomie.

Lors de cette présentation, nous avons également abordé la question de l'évolution des emplois liés à la dépendance selon des projections jusqu'en 2030 (quels seront nos besoins compte tenu du vieillissement de la population ?) et apprécié un exemple de projections départementales dans le cadre d'un travail réalisé en partenariat avec le conseil départemental de l'Allier.

Insee Flash Aura n°64 « <u>Davantage d'emplois d'ici 2030 pour accompagner la dépendance</u> »

Insee Analyses Aura n°95 « <u>D'ici 2050, une hausse modérée du nombre de seniors dépendants dans l'Allier</u> »

PRÉVENTION DE L'AUTONOMIE DES SENIORS DU PUY-DE-DÔME

Laure VAISSADE, ORS Auvergne-Rhône-Alpes & Arnaud VILLAUME, CARSAT Auvergne

Préservation de l'autonomie des seniors dans le Puy-de-Dôme

Laure Vaissade nous a présenté les résultats d'une enquête réalisée avec le soutien de la Conférence des Financeurs du Puy-de-Dôme conduite auprès des personnes âgées du département. Cette enquête avait pour objectif d'examiner les motivations et les freins à leur participation aux actions de prévention proposées en leur direction.

Au final, ces résultats apportent des informations sur les caractéristiques des personnes âgées, les profils étant différents selon les personnes qui participent aux actions de prévention et celles qui n'y participent pas. L'étude apporte des éléments de connaissance sur leurs conditions de vie, leurs besoins, leurs envies et motivations en lien avec la prévention du bien-vieillir.

Retrouvez la publication de l'étude sur le site de l'ORS : www.ors-auvergne-rhone-alpes.org

Arnaud Villaume a ensuite illustré comment, et de façon très concrète, les résultats de cette étude, en permettant un ciblage plus précis du public dans le besoin, ont pu aboutir à l'adaptation et l'amélioration de l'offre de prévention avec les partenaires de terrain (et notamment de la stratégie de communication autour de cette dernière).

Deux exemples de projets en cours de communication emailings :

- Les rendez-vous de la tournée du truck SOLIHA, espace d'exposition mobile de travaux d'adaptations au service du mieux vivre chez soi : cliquez ici
- L'atelier initiation pêche proposé par l'association Géront-Social-Santé CLIC de Thiers : cliquez ici

CELLULE CONSEIL LOGEMENT

Aurélie POINARD et Charlène JELINSKI, Département de l'Isère

Cellule Conseil Logement: Accompagner les collectivités dans des projets d'habitat pour seniors

Aurélie Poinard et Charlène Jelinski nous ont présenté un dispositif d'accompagnement des territoires dans la conduite de projets d'habitat adaptés aux personnes âgées : la Cellule Conseil Logement.

C'est une cellule inter-directions mobilisant l'expertise du département dans les champs du logement, de l'autonomie et de l'observation dont la mission repose sur l'exploitation de données statistiques issues de l'ODH (observatoire départemental de l'habitat) mise au service d'un processus d'accompagnement réfléchi et spécifique à chaque projet.

L'objectif étant l'amélioration de la prise en compte des besoins des personnes âgées dans le déploiement du projet (définition, planification, faisabilité).

CONSÉQUENCES DU CONFINEMENT SUR LES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Joëlle SIBILLE, Directrice déléquée accueil et accompagnement social des personnes âgées, CCAS de Grenoble

Conséquences du confinement sur les publics inscrits au registre des personnes fragiles et isolées

Joëlle Sibille nous a présenté une enquête interrogeant les conséquences du confinement sur les individus inscrits au registre des personnes fragiles et isolées. Créé en 2004, ce registre est une obligation communale recensant les personnes de plus de 65 ans ou porteuse d'un handicap avéré qui ont souhaité s'inscrire afin de pouvoir bénéficier d'une veille en cas de périodes à risques.

L'enquête, inspirée de la méthodologie appliquée au questionnaire IBEST (questionnaire d'enquête sur le bienêtre des habitants de la métropole de Grenoble), est caractérisée par une complémentarité des approches "sociale" (connaissance du public et du terrain) et "observation" (expertise méthodologique).

Au final, et après s'être interrogés sur la définition des concepts de fragilité et d'isolement, nous retiendrons que cette enquête a permis d'amorcer un travail sur la qualification de l'isolement des personnes âgées suivies par le CCAS et d'élaborer des outils opérationnels de ciblage et d'intervention en matière d'action sociale (élaboration d'un score social, développement d'un plan d'actions mieux adaptées aux besoins spécifiques des

personnes inscrites au registre, communication plus accrue autour de l'existence du registre et incitation à s'y inscrire).

Vous disposez en téléchargement de documents complémentaires à la présentation de Joëlle Sibille : le projet IBEST ainsi que le rapport de Jérôme Guedj relatif à la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

ACTUALITÉS DU RÉSEAU

- ♣ Atelier « Suivi de cohorte » : Le prochain atelier PFOSS sera consacré à la présentation d'une démarche réflexive ayant conduit à la création d'un outil de suivi de cohorte dans le cadre d'un travail collaboratif réunissant entre autres la MRIE (mission régionale d'information sur l'exclusion) et le département de l'Isère. Suivez les informations relatives à cet évènement sur le site de la PFOSS : www.pfoss-auvergne-rhone-alpes.fr
- ♣ Journée d'échanges sur la jeunesse : A l'instar de cette journée du 18 mai qui nous a réuni autour des spécificités du public des seniors, nous prévoyons pour septembre de se retrouver autour des spécificités et problématiques des jeunes. Toutes vos suggestions d'intervention sont les bienvenues : le programme de cette journée est en cours d'élaboration.
- Lettre n°2 de la PFOSS: La 2^{nde} lettre d'informations du réseau de la PFOSS est en cours de rédaction. Il s'agit d'un outil de communication destiné à l'ensemble des membres de la PFOSS: soumettez-nous vos publications! Cliquez ici pour en savoir plus sur les lettres du réseau et retrouvez les éditions antérieures.

CONTACT

coordination.pfoss@ors-auvergne-rhone-alpes.org
 www.pfoss-auvergne-rhone-alpes.fr
 ORS Auvergne-Rhône Alpes – Site de Clermont-Ferrand
 04 73 98 75 53